MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS
SECRETARIAT GENERAL – SIEP – BIMO
ANTENNE IMMOBILIERE INTERREGIONALE
14 RUE DU MARECHAL JUIN
67 000 STRASBOURG

14 RUE DROUAS – 54 200 TOUL

CREATION DE LA MAISON DE L'ETAT A TOUL



CCTP - CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

INDICE B

LOT 07 – PLATRERIE

PHASE PRO

28/09/2026

Carré d'architecte
Architecte, mandataire
4, Rue du Noyer – 67 000 STRASBOURG
agence@carreda.fr
✆ 03 69 74 81 79

VERDI Bâtiment Est
Bureau d'études
59, Rue Jean Jaurès - 88 000 EPINAL
batimentest@verdi.fr
✆ 03 72 54 03 32

FICHE D'AUTOCONTROLE

La fiche d'autocontrôle est un document utilisé dans le cadre de la démarche qualité au sein groupe VERDI Ingénierie.

Cette fiche a été créée dans le souci de satisfaire en permanence le Maître d'Ouvrage.

Elle constitue un gage de qualité indiquant que le document remis au Maître d'Ouvrage a été revu et approuvé et a fait l'objet d'une approbation.

A sa création, le document porte l'indice " A ", s'il doit faire l'objet de modifications, celles-ci seront notées dans le tableau des modifications ci-dessous avec l'évolution de l'indice et de la date de modification.

APPROBATION DU DOCUMENT

Rédacteur		Contrôle		Approbation	
Fonction :	Cheffe de projet	Fonction :		Fonction :	
Nom :	S.BERNARD	Nom :		Nom :	
Date :	21/05/2026	Date :		Date :	
Visa :		Visa :		Visa :	

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Indice	Date de création ou modification	Nature des modifications	Pages
A	18/09/2026	Première diffusion	Toutes
B	28/09/2026	Màj suite remarques MOA	

SOMMAIRE

LOT 07 – PLATRERIE 1
07.01. Généralités Communes 4
07.02. Généralités particulières 4
07.03. Description des travaux 7
07.03.01. Cloisonnement 7
07.03.02. Isolation Thermique par l'Intérieur 10
07.03.03. Plafonds/Faux plafonds 12
07.03.04. Divers 19
07.04. Prestations eventuelles supplementaires 20
07.04.01. PSE 1 : Corniche lumineuse 20

07.01. GENERALITES COMMUNES

Les généralités communes applicables au présent projet sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Communes joint au présent dossier de consultation des entreprises et font partie intégrante du présent CCTP.

Les entrepreneurs prendront connaissance de ces clauses communes afin de prévoir dans leur offre tous les frais inhérents.

07.02. GENERALITES PARTICULIERES

07.02.01.01. Réglementation

Tous les ouvrages devront être réalisés conformément à tous règlements, normes et DTU en vigueur.

En cas de modification ou de changement des textes en cours des travaux, les nouvelles normes seront appliquées après avis du Maître de l'Œuvre et du Maître d'Ouvrage

Pour les prestations n'entrant pas dans le domaine d'application des documents ci avant, et à défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions d'exécution, l'entrepreneur devra, dans la mesure du possible, traiter ces travaux par analogie avec les conditions, règles et prescriptions énoncées dans les documents visés au présent lot ou à défaut suivant les conditions, règles et prescriptions énoncées par le fabricant.

07.02.01.02. Armature visible

L'entrepreneur du présent lot, avant tous travaux de plâtrerie, exécutera avec l'entrepreneur du lot gros œuvre, une visite des ouvrages en béton armé. Toutes armatures visibles devront recevoir une couche de peinture anti-rouille par l'entrepreneur du lot gros œuvre, ou à défaut par l'entrepreneur du présent lot aux frais de l'entreprise défaillante.

07.02.01.03. Support pour plaque ou doublage

Les supports doivent être secs, propres, exempts de suie, bistre, efflorescence, poussière, huile de démoulage.

Leurs surfaces doivent être rugueuses, les surfaces béton lisse doivent être bouchardées ou enduites d'une barbotine ciment

Les aspérités des joints ou balèvres ne doivent pas dépasser le tiers de l'épaisseur de l'enduit

Toutes les parties métalliques en contact avec le plâtre doivent être protégées contre la corrosion avant application de l'enduit.

07.02.01.04. Planitude des ouvrages

Planéité locale : une règle de 0.20 m appliquée sur l'enduit en tous sens ne doit pas faire apparaître un écart de 1 mm

Planéité générale : une règle de 2 m appliquée sur l'enduit en tous sens ne doit pas faire apparaître un écart de 5 mm

Verticalité : une tolérance de verticalité de 5 mm au maximum est admise sur une hauteur de 2.50 m.

07.02.01.05. Joints plaques de parement

Les joints entre plaques de parement plâtre comprendront :

- Collage et serrage de la bande à l'aide d'enduit
- Remplissage de l'aminci à l'aide d'enduit arasé au niveau du parement des plaques
- Lissage des joints par une ou deux couches d'enduits

Les angles saillants seront protégés par une baguette métallique en acier galvanisé

La dissimulation des têtes de vis ainsi que le ragréage des blessures légères seront exécutées en deux passages successifs d'enduit

La finition des enduits sera sans trou ni bosse, les travaux de peinture ne nécessitant qu'un ponçage léger

Les fournitures des travaux de finition devront impérativement être en provenance du même fournisseur que les plaques

07.02.01.06. Stockage

Les plaques de parement plâtre, les carreaux de plâtre, les sacs de plâtre, colle ou enduit doivent être stockés à l'abri des intempéries

Les plaques de parement seront stockées sur un sol plan, sur cales de bois de 0.10 m de large disposé tous les 50 cm

Le stockage sera disséminé en plusieurs endroits afin de ne pas provoquer des surcharges à la structure, l'entrepreneur fournira un plan avec les endroits de stockage pour recevoir l'accord du lot ayant exécuté la structure et du bureau de contrôle.

07.02.01.07. Traçage des cloisons

Au démarrage de sa prestation, avant pose des plafonds, l'entrepreneur du présent lot devra le traçage de toutes les cloisons pour permettre l'intervention de l'électricien, plombier et du menuisier.

07.02.01.08. Protection des ouvrages

L'entrepreneur du présent lot devra avant le démarrage de ses travaux la protection des ouvrages des autres corps d'état.

En fin de ses travaux l'entrepreneur devra le nettoyage complet des projections de plâtre ou de colle.

07.02.01.09. Qualité des plaques

Toutes les plaques de parement en carton plâtre pour cloisonnement ou doublage seront de qualité :

- Hydrofugés aux deux parements, de couleur verte pour les locaux à fort taux d'humidité
- À dureté superficielle renforcée par densification du plâtre, de couleur jaune
- À résistance au feu renforcée par incorporation de vermiculite et de fibre de verre de couleur rose
- Positionnement suivant prescription particulière.

07.02.01.10. Montage cloison plaque de parement sur ossature

Prescriptions de montage des cloisons ou doublage en plaque de parement en plâtre à bords amincis sur ossature, sauf prescriptions particulières :

- Ossature en acier galvanisé, épaisseur 6/10, vissage des plaques sur ossature, montants renforcés au droit des huisseries à porte pleine
- Traitement des joints par bandes collées en enduit
- Ragréage des blessures légères, enduit à prise rapide
- Traitement des têtes de vis, finition des joints et des ragréages par enduit de finition
- Traitement des angles saillants par baguettes métalliques galvanisées sur toute la hauteur, finition par deux passes d'enduit
- Pose ossatures complémentaires fournies par autres lots.

07.02.01.11. Montage plaque de plâtre locaux humides

Prescriptions particulières de montage des cloisons et doublages en plaques de parement plâtre dans les locaux humides EP+P :

- interposition entre le rail métallique et le sol d'un joint central en bande de mousse imprégnée et d'un film polyéthylène avec relevé minimum de 20 mm au dessus du sol fini
- côté humide pose de plaques hydrofuges H1
- en sol plaques surélevées de 15 mm du sol brut
- conservation de la fonction étanche en traversée par joint souple à la charge du lot effectuant la traversée
- joint étanche entre appareil sanitaire et plaque de parement plâtre par joint souple étanche à la charge du lot posant l'appareil sanitaire

07.02.01.12. Dessin d'exécution coordination faux plafonds

L'établissement des plans de chantier des faux plafonds, ainsi que la réalisation des travaux devront se faire en parfaite coordination avec les autres corps d'état.

L'entrepreneur sera tenu de présenter les dessins d'ensemble et de détails nécessaires pour la bonne exécution cotés avec soins et portant l'indication détaillée des assemblages. L'exécution n'interviendra qu'après l'acceptation du Maître d'Œuvre.

07.02.01.13. Mise en œuvre faux plafonds

La mise en œuvre des différents éléments se fera en fonction des prescriptions de mise en œuvre du fabricant et en tenant compte des normes en vigueur.

Aucune trace de coups, d'écorchements, d'éraflures ne seront admis

L'entrepreneur devra la découpe pour les appareils d'éclairage et gaines de fluides.

07.03. DESCRIPTION DES TRAVAUX

07.03.01. CLOISONNEMENT

07.03.01.01. Cloison traditionnelle CF 1h00

Fourniture et pose de cloisons de type 98/48 de degré CF 1 H 00 en plaques de plâtre sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir,
- parement standard doublé en plaques de plâtre cartonné de 2x13 mm d'épaisseur,
- isolation phonique par un matelas semi-rigide de laine minérale, épaisseur 45 mm,
- indice d'affaiblissement acoustique RA = 47 dB
- raccordement sur murs de façade ou de structure par profilés U, interposition d'une bande résiliente adhésive entre ossature métallique et dalle et entre ossature métallique et sous face de dalle, pose collée au dos du rail avant sa fixation et toutes sujétions pour assurer le phonique et le degré pare flamme et coupe-feu demandé.
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage et de finition.
- ensemble degré coupe-feu 1h00 ou EI60, fourniture du PV d'essai au feu
- joints acrylique autour des huisseries avant réalisation des peintures
- compris toutes sujétions de découpe et ajustement au niveau des poutraisons pour pose de dalle à dalle

Localisation : **pour les locaux techniques et à risque particuliers.**

07.03.01.02. Cloison traditionnelle CF 1/2h

Fourniture et pose de cloisons de type 98/48 de degré CF 1/2h en plaques de plâtre sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement standard doublé en plaques de plâtre cartonné de 2x13 mm d'épaisseur,
- isolation phonique par un matelas semi-rigide de laine minérale, épaisseur 45 mm,
- indice d'affaiblissement acoustique RA = 47 dB

- raccordement sur murs de façade ou de structure par profilés U, interposition d'une bande résiliente adhésive entre ossature métallique et dalle et entre ossature métallique et sous face de dalle, pose collée au dos du rail avant sa fixation et toutes sujétions pour assurer le phonique et le degré pare flamme et coupe-feu demandé.
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage et de finition.
- ensemble degré coupe-feu 1/2h ou EI30, fourniture du PV d'essai au feu
- joints acrylique autour des huisseries avant réalisation des peintures
- compris toutes sujétions de découpe et ajustement au niveau des poutraisons pour pose de dalle à dalle

Localisation : **pour les locaux EAS.**

07.03.01.03. Cloison traditionnelle 98/48 locaux humides

Fourniture et pose de cloisons de type 98/48 en plaques de plâtre sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement standard doublé en plaques de plâtre cartonné de 2x13 mm d'épaisseur,
- isolation phonique par un matelas semi-rigide de laine minérale, épaisseur 45 mm,
- indice d'affaiblissement acoustique RA = 47 dB
- raccordement sur murs de façade ou de structure par profilés U, interposition d'une bande résiliente adhésive entre ossature métallique et dalle et entre ossature métallique et sous face de dalle, pose collée au dos du rail avant sa fixation et toutes sujétions pour assurer le phonique et le degré pare flamme et coupe-feu demandé.
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage et de finition.
- joints acrylique autour des huisseries avant réalisation des peintures
- fourniture et la mise en œuvre de plaques de plâtre hydrofuge. Les pieds de cloisons seront protégés par un profilé PVC souple ou tout autre dispositif conforme aux prescriptions du fabricant ou au DTU.
- compris toutes sujétions de découpe et ajustement au niveau des poutraisons pour pose de dalle à dalle

Localisation : **pour les locaux humides tels que vestiaires, douches, sanitaires selon plan.**
pour bouchements d'ouverture dans parois conservées.
pour demi-cloison sous guichet d'accueil et meuble dans box.

07.03.01.04. Cloison traditionnelle 72/48 locaux humides

Fourniture et pose de cloisons de type 98/48 en plaques de plâtre sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement standard doublé en plaques de plâtre cartonné de 2x13 mm d'épaisseur,
- isolation phonique par un matelas semi-rigide de laine minérale, épaisseur 45 mm,
- indice d'affaiblissement acoustique RA = 47 dB
- raccordement sur murs de façade ou de structure par profilés U, interposition d'une bande résiliente adhésive entre ossature métallique et dalle et entre ossature métallique et sous face de dalle, pose collée au dos du rail avant sa fixation et toutes sujétions pour assurer le phonique et le degré pare flamme et coupe-feu demandé.
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage et de finition.
- joints acrylique autour des huisseries avant réalisation des peintures
- fourniture et la mise en œuvre de plaques de plâtre hydrofuge. Les pieds de cloisons seront protégés par un profilé PVC souple ou tout autre dispositif conforme aux prescriptions du fabricant ou au DTU.
- compris toutes sujétions de découpe et ajustement au niveau des poutraisons pour pose de dalle à dalle

Localisation : **pour les locaux humides tels que vestiaires, douches, sanitaires selon plan.**

07.03.01.05. Cloison traditionnelle

Fourniture et pose de cloisons de type 98/48 en plaques de plâtre sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement standard doublé en plaques de plâtre cartonné de 2x13 mm d'épaisseur,
- isolation phonique par un matelas semi-rigide de laine minérale, épaisseur 45 mm,
- indice d'affaiblissement acoustique RA = 47 dB
- raccordement sur murs de façade ou de structure par profilés U, interposition d'une bande résiliente adhésive entre ossature métallique et dalle et entre ossature métallique et sous face de dalle, pose collée au dos du rail avant sa fixation et toutes sujétions pour assurer le phonique et le degré pare flamme et coupe-feu demandé.
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage et de finition.
- joints acrylique autour des huisseries avant réalisation des peintures

- compris toutes sujétions de découpe et ajustement au niveau des poutraisons pour pose de dalle à dalle

Localisation : **pour tous les autres locaux.**

07.03.01.06. Agrandissement/création d'ouverture dans cloison existante

L'entreprise doit l'agrandissement et/ou la création d'ouverture dans les murs existants selon réservations transmises par le menuisier, comprenant :

- Percement dans cloisons existantes par découpe et dépose de la cloison pour incorporation de la nouvelle huisserie, évacuation des gravois
- Toutes dégradations plus conséquentes reprise par la présente entreprise à ces frais.
- Compris toutes sujétions de réglages, fixations,….

Localisation : **Ensemble des portes dans cloisons existantes conservées.**

07.03.01.07. Gaine technique CF ½ h

Fourniture et pose de gaine technique et d'habillage verticale à l'intérieur du bâtiment, comprenant :

- ossature métallique, montants M48 doublés dos à dos, entraxe de 60 cm, rails en sol et plafond, hauteur maximum de 2.75 m
- 1 parement constitué de deux plaques BA 13, plaques de qualité hydrofugée H1 pour les locaux humides
- coupe feu de traversée 1/2 heure, plaques M1, fourniture du PV d'essai
- affaiblissement interphonie Dn de 52 dB(A)
- indice d'affaiblissement acoustique de la paroi RwdB 36 (-1, -3)
- épaisseur finie de la cloison : 75 mm
- isolation thermique et phonique par laine de verre en panneau semi rigide d'épaisseur 50 mm, réaction au feu MO, euroclasses A2, s1, dO, conductivité thermique de 0.031 W/ m.K
- travaux de finitions et de protections en pieds.

Localisation : **A tous les niveaux selon plan.**

07.03.02. ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTERIEUR

07.03.02.01. Doublage thermique locaux humides

Fourniture et pose d'une isolation thermique par l'intérieur par la mise en œuvre d'un doublage thermique et acoustique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement sur une face par 2 plaques de plâtre cartonnées type BA13, haute résistance aux chocs
- isolation par laine de verre en panneau à dérouler semi rigide, incorporés à l'ossature métallique, d'épaisseur 120 mm, performance thermique R = 3,75 m².K/w
- pose d'une membrane continue faisant office de pare-vapeur et d'étanchéité à l'air sous avis technique, constitué d'une structure multicouche par un film quadrillé en polymère à base d'hygroscopique et d'un contrecollé sur voile non tissé, d'épaisseur 300 µm, pose étanche par scotch double face ou agrafe et pastilles sur l'ossature, recouvrements des lés, compris le traitement de tous les points singuliers selon les recommandations du fabricant
- fourniture et la mise en œuvre de plaques de plâtre hydrofuge. Les pieds de cloisons seront protégés par un profilé PVC souple ou tout autre dispositif conforme aux prescriptions du fabricant ou au DTU.

Localisation : **locaux humides tels que vestiaires, douches, sanitaires.**

07.03.02.02. Doublage thermique

Fourniture et pose d'une isolation thermique par l'intérieur par la mise en œuvre d'un doublage thermique et acoustique, comprenant :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé de 48 mm de large, composé de rails hauts et bas fixés sur structure plancher ou ossature primaire à mettre en œuvre jusqu'à la sous face de dalle, de montants simples ou doubles avec entraxe de 0.60cm ou 0,40 cm seront à prévoir en fonction de la hauteur à franchir
- parement sur une face par 2 plaques de plâtre cartonnées type BA13, haute résistance aux chocs
- isolation par laine de verre en panneau à dérouler semi rigide, incorporés à l'ossature métallique, d'épaisseur 120 mm, performance thermique R = 3,75 m².K/w
- pose d'une membrane continue en jonction avec membrane des menuiseries faisant office de pare-vapeur et d'étanchéité à l'air sous avis technique, constitué d'une structure multicouche par un film quadrillé en polymère à base d'hygroscopique et d'un contrecollé sur voile non tissé, d'épaisseur 300 µm, pose étanche par scotch double face ou agrafe et pastilles sur l'ossature, recouvrements des lés, manchons étanches pour les traversées de tuyauterie ou fourreaux compris le traitement de tous les points singuliers selon les recommandations du fabricant
- compris traitement des niches existantes et ébrasements.

Localisation : **tous les autres locaux.**

07.03.02.03. Enduit projeté

Exécution d'enduit plâtre projeté mécaniquement d'une épaisseur de 12 à 15 mm, à très haute dureté, comprenant:

- piquage des enduits restants, évacuation
- échafaudage
- protection des ouvrages des autres corps de métiers ou existants.
- taux de gâchage : 60 % d'eau
- finition par lissage
- conductivité thermique : 0.35 W/m°C

Localisation : **En finition des parois maçonnées conservées où faïences déposées.**
En finition des parois béton neuves.
Au droit des bouchements d'ouvertures dans parois conservées.
Au droit des créations d'ouverture dans parois conservées.

07.03.03. PLAFONDS/FAUX PLAFONDS

07.03.03.01. Plafond CF 1h

Fourniture et pose de plafond, en plaques de parement en plâtre à bords amincis de 13 mm d'épaisseur, sous ossature métallique, comprenant :

- réaction au feu : M1
- degré coupe feu 1H, fourniture PV d'essais
- ossature en acier galvanisé fixée sous ouvrages de structure
- entraxe maximum de 50 cm, écartement maximum des suspentes : 120cm
- parement de deux plaques à résistance au feu renforcée
- isolation acoustique RW dB de : 53 (-3,-8)
- tous travaux de finitions
- raccord étanche au feu par mousse en périphérie des pénétrations dans le plafond ci-dessus.

Localisation : **pour les locaux techniques et à risque particuliers (entretien, ménage, petites archives, stockage,..)**

07.03.03.02. Flocage CF 1h

Fourniture et pose d'un flocage coupe-feu d'une résistance au feu d'1 heure (EI 60), à base de fibres minérales, projeté mécaniquement sur la sous-face du plancher existant pour protection passive contre l'incendie, comprenant :

- Protection et mise en sécurité ;
- Protection des ouvrages existants conservés ;
- Nettoyage et préparation des supports ;
- Réaction au feu : A1 ;
- Epaisseur selon calcul à la charge du présent lot pour un degré de résistance au feu EI 60, fourniture du PV de résistance au feu ;
- Mise en œuvre d'une armature d'accrochage pour adhérence sur support de toutes natures (enduit plâtre, peinture, plancher voutain en brique,...) ;
- Projection du flocage par machine pneumatique par une ou plusieurs couches selon les recommandations du fabricant et du DTU 27.1 ;
- Application d'un durcisseur, finition roulée ou compressée.

Localisation : **pour les locaux archives en RDJ.**

07.03.03.03. Faux plafonds 600 x 600

Fourniture et pose de plafond, en panneaux de laine de roche anti-statique, avec une finition en face visible par voile peint extra blanc lisse et mate et un contre-voile en face cachée, bords A, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises, fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- ossature apparente, en acier galvanisé laqué blanc, de type T24, de 24 mm de largeur, entraxe de 600*600 mm, profil porteur, entretoise et clips
- panneaux de teinte blanche, de dimensions 600 x 600 mm de 20 mm d'épaisseur, posés bord à bord, assemblage suivant plan de calepinage de l'architecte
- mise en œuvre avec un plénum de 20 cm pour atteindre le niveau de performance acoustique demandé
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A1
- coefficient alpha w de 1,00 minimum (classe A)
- isolation acoustique latérale : 26 dB
- résistance thermique : 1,00 m².K/W
- Indice de réflexion à la lumière : 87 %
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Bureaux, salle d'exposition et stockage CAV, stockage ERUN, box, local automaticien de VNF et salles de réunion selon plan.**

07.03.03.04. Faux plafonds 600 x 600 acoustique

Fourniture et pose de plafond, en panneau de laine de roche anti-statique, avec une finition en face visible par voile peint extra blanc lisse et mate et une membrane hautes performances en face caché, bords A, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises, fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- ossature apparente, en acier galvanisé laqué blanc, de type T24, de 24 mm de largeur, entraxe de 600*600 mm, profil porteur, entretoise et clips
- panneaux de teinte blanche, de dimensions 600 x 600 mm de 40 mm d'épaisseur, posés bord à bord, assemblage suivant plan de calepinage de l'architecte
- mise en œuvre avec un plénum de 20 cm pour atteindre le niveau de performance acoustique demandé
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A2-s1,d0
- coefficient alpha w de 0,90 minimum (classe A)
- isolation acoustique latérale : 43 (-2 ;-7) dB
- résistance thermique : 1,00 m².K/W
- Indice de réflexion à la lumière : 87 %
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Salle PCC de VNF.**

07.03.03.05. Faux plafonds 600x600 locaux humides

Fourniture et pose de plafond suspendu démontable en dalles de laine de verre de forte densité avec surface apparente de teinte noir avec un traitement de surface spécifique et renforcer pour supporter le lavage au jet ou nettoyeur haute pression, bords droits enduits et face cachée revêtue d'un voile de verre, épaisseur de 20 mm, section de 600x600 mm, comprenant :

- une ossature cachée par suspentes en acier galvanisé, écartement maximum de 1200 mm, 600mm en extrémité, tiges filetées de diamètre 6 mm avec écrou de réglage, fixation mécanique sous ouvrage de structure
- ossature cachée, en acier galvanisé laqué blanc, de type T24, de 24 mm de largeur, entraxe de 600*600 mm, profil porteur, entretoise et clips
- profil de finition en rive, en acier galvanisé laqué blanc, fixation mécanique sur ossature
- facilement lessivable, traitement anti-bactérien

Caractéristiques :

- classement au feu : A2-s1, d0
- coefficient alpha w de 0,95 minimum

- résistance à l'humidité : Classe D
- Indice de réflexion à la lumière : 4 %
- classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **pour les locaux humides tels que vestiaires, douches et sanitaires selon plan.**

07.03.03.06. Faux plafonds 1200x600

Fourniture et pose de plafond, en panneaux de laine de roche anti-statique, avec une finition en face visible par voile peint extra blanc lisse et mate et un contre-voile en face cachée, bords A, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises, fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- ossature apparente, en acier galvanisé laqué blanc, de type T24, de 24 mm de largeur, entraxe de 1200*600 mm, profil porteur, entretoise et clips
- panneaux de teinte blanche, de dimensions 1200 x 600 mm de 20 mm d'épaisseur, posés bord à bord, assemblage suivant plan de calepinage de l'architecte
- liaison avec autres plafonds et retombée en plaques BA 13 pour fermeture entre plafond de niveau différent
- mise en œuvre avec un plénum de 20 cm pour atteindre le niveau de performance acoustique demandé
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A1
- coefficient alpha w de 1,00 minimum (classe A)
- isolation acoustique latérale : 26 dB
- résistance thermique : 1,00 m².K/W
- Indice de réflexion à la lumière : 87 %
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Circulations selon plan.**

07.03.03.07. Faux plafonds 1200x600 acoustique

Fourniture et pose de plafond, en panneaux décoratifs et acoustique non démontables, en fibre de laine de bois d'épicéa avec une épaisseur de fibre en ciment de 1 mm, à bords chanfreinés B, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises de type T35 fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- panneaux de dimensions 1200 x 600 mm de 35 mm d'épaisseur, posés bord à bord, assemblage suivant plan de calepinage de l'architecte
- teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- fixation des panneaux perpendiculairement à l'ossature par vissage
- liaison avec autres plafonds et retombée en plaques BA 13 pour fermeture entre plafond de niveau différent
- mise en œuvre avec un plénum de 20 cm pour atteindre le niveau de performance acoustique demandé
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : B-s1, d0
- coefficient alpha w de 0,75 minimum
- résistance thermique : 0,42 m².K/W
- résistance à l'humidité : Classe D
- Indice de réflexion à la lumière : 52,5 %
- Résistance mécanique : Classe 1A
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Au dessus du guichet d'accueil, espace d'attente, au pied de l'escalier principale en RDJ et R+1 selon plan.**

07.03.03.08. Faux plafonds 1200x600 acoustique motif

Fourniture et pose de plafond, en panneaux décoratifs et acoustique non démontables, en fibre de laine de bois d'épicéa avec une épaisseur de fibre de 1 mm avec motif à rainure, à bords chanfreinés B, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises de type T35 fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- panneaux de dimensions 1200 x 600 mm de 35 mm d'épaisseur, posés bord à bord, assemblage suivant plan de calepinage de l'architecte
- teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- fixation des panneaux perpendiculairement à l'ossature par vissage
- pose des panneaux avec motifs par rainures alignés
- liaison avec autres plafonds et retombée en plaques BA 13 pour fermeture entre plafond de niveau différent

- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : B-s1, d0
- coefficient alpha w de 0,95 minimum
- résistance thermique : 0,42 m².K/W
- résistance à l'humidité : Classe D
- Indice de réflexion à la lumière : 52,5 %
- Résistance mécanique : Classe 1A
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Salle de restauration selon plan.**

07.03.03.09. Faux plafonds perforés décoratifs

Fourniture et pose de plafonds en plaques de parement en plâtre, perforées, à bords chanfreinés brevetés de type EDGE ou équivalent, de 13 mm d'épaisseur, sous ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises de type T35 fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm
- plaques perforées, perforations rondes et régulières de diamètre 8 mm disposés de manière à créer un motif linéaire évoquant une pluie d'étoile, taux de perforation de 12 % avec voile de fermeture, assemblage suivant plan de détail du Maître d'œuvre
- fixation des panneaux perpendiculairement à l'ossature par vissage
- liaison avec retombée en plaques BA 13 pour fermeture entre plafond de niveau différent
- correction acoustique par voile acoustique et panneaux semi-rigides de laine de verre nus, épaisseur de 60 mm, avec plénum de 200 mm
- pose des plaques en joints alignés et bord à bord, avec traitement des joints spécifiquement adaptés aux motifs perforés selon les préconisations du fabricant
- finition apte à recevoir une peinture
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A2-s1, d0
- coefficient alpha w de 0,70 minimum
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Hall d'accueil et salle de restauration.**

07.03.03.10. Plafond standard BA13

Fourniture et pose de plafond fixe en plaques de parement en plâtre à bords amincis de 13 mm d'épaisseur, sur ossature métallique, comprenant :

- ossature en acier galvanisé en profilés porteurs et d'entretoises fixée sous ouvrages de structure par suspentes et fourrures larges, fixation de cornière en rives, entraxe des suspentes de 600 mm,
- suspentes en acier galvanisé, réglable en hauteur, fixation mécanique sur ossature, écartement maximum de 1200 mm, 600 mm en extrémité
- plaque de plâtre fixé sur ossature par vissage
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage, ponçage et de finition.
- tous travaux de finition
- joue pour jonction avec autres plafonds
- apte à recevoir une peinture ou un enduit texturé du lot peinture selon destination.
- tous travaux de découpes, ajustements et de finition pour intégration des équipements techniques.

Caractéristiques :

- réaction au feu : A2-s1, d0
- surcharge uniformément répartie : 6 kg/m²
- Classement A+ pour qualité de l'air intérieur

Localisation : **Selon plan, en périphérie des circulations, dans salles de restaurations et au droit des espaces copieurs et tisaneries compris traitement des puits de lumières des châssis de toit.**

07.03.03.11. Retombées de faux plafonds

Fourniture et pose en complément de plafond BA13 de retombées, en plaque de parement plâtre à bords amincis sur ossature métallique, comprenant :

- ossature métallique en acier galvanisé, fixée sous ouvrage de structure, composé de fourrures, montants larges 48/50 et cornières
- parement d'une plaque de BA de 13 mm d'épaisseur
- raccord soigné entre plafond et retombée
- finition des joints par bandes spéciales et enduit de collage, ponçage et de finition.
- tous travaux de finition
- apte à recevoir une peinture ou un enduit texturé du lot peinture.

Localisation : **Pour liaison entre les plafonds de différentes hauteurs.**

07.03.03.12. Caisson CF 1/ 2 h acoustique

Fourniture et pose de caisson en plaque de parement en plâtre sur ossature métallique, de degré coupe feu 1/2 heure, comprenant :

- ossature métallique, montants M48 doublés dos à dos, entraxe de 60 cm, rails en sol et plafond, hauteur maximum de 2.75 m
- 1 parement constitué de deux plaques BA 13
- coupe feu de traversée 1/2 heure, plaques M1
- isolation thermique et phonique par laine de verre en panneau semi rigide d'épaisseur 50 mm, réaction au feu A2, s1, d0.

Localisation : **Pour encoffrements des réseaux en sous face de dalle suivant besoin des lots techniques.**

07.03.04. DIVERS

07.03.04.01. Renforts bois

Fourniture et pose de renfort bois, incorporés dans l'ossature des cloisons et des doublages, suivant demande des autres lots, pour fixations des appareils lourds, comprenant :

- fixation sur l'ossature par un minimum de 2 points par montants
- pose de montants à forte inertie aux droits des supports
- support en pièce de sapin traité, largeur minimum de 50 mm, épaisseur minimum de 48 mm

Localisation : **pour le supportage des appareils sanitaires selon les besoins du lot CVC et du mobilier fixé sur les murs selon les besoins du menuisier.**

07.03.04.02. Raccord d'enduit

Exécution de tous les rebouchages et raccords d'enduits en plâtre nécessaires à la finition des supports existants conservés, comprenant :

- Piquage des enduits défectueux, après vérification au préalable de l'adhérence du revêtement existant par sondage de toute la surface afin de repérer les parties sonnant creux, rebouchage dans le cas d'épaufrures ou désaffleurement d'épaisseur supérieure à 5 mm, évacuations des gravois ;
- Tous les trous et épaufrures existantes
- Les marques laissées au droit des déposes
- Les reprises, horizontales et verticales au droit des cloisons déposées
- Les angles entrants et sortants

Localisation : **pour toutes les parois verticales et horizontales existantes et conservées dans les locaux technique et archives.**

07.04. PRESTATIONS EVENTUELLES SUPPLEMENTAIRES

07.04.01. PSE 1 : CORNICHE LUMINEUSE

07.04.01.01. Mise en place d'une corniche lumineuse

Fourniture et pose en complément de plafond de corniches lumineuses en plafond, de même nature et aspect que le faux plafond où la corniche doit s'intégrer, sur ossature métallique chanfreinée en usine pour angle de 90, formant un L ou un U inversé pour fond de corniche, un L pour intégration du luminaire comprenant :

- ossature métallique en acier galvanisé, fourrure F 530, montant large 48/50, cornière
- parement de même type et finition que le plafond
- finition angles haut et bas de la joue par profil pour arrêt parfait des arrêtes.
- corniche suivant dessin de détail de l'Architecte.

Localisation : **Dans hall d'accueil.**